

## CONDITIONS GENERALES

### ASSISTANCE ADMINISTRATIVE PERSONNALISEE

#### Art. 1 Description du produit

- a. L'assistance administrative personnalisée est un service permettant à toute structure d'accueil de jour de la petite enfance ou de l'enfance (ci-après le client) de poser des questions à amalthée, une entreprise spécialisée dans la gestion administrative de ce type d'institutions.
- b. Pour répondre aux questions, Amalthée s'appuie sur plusieurs années de pratique et sur du personnel compétent confronté quotidiennement à des situations complexes dans les domaines administratifs, comptables, contractuels ou liés aux ressources humaines.

#### Art. 2 Tarif et frais de dossier

- a. La prestation est facturée au client selon le temps effectif passé sur la recherche d'information, les éventuels contacts avec le client et la formulation de la réponse.
- b. Le taux de facturation se monte à CHF 40.- pour 15 minutes.
- c. Les frais de dossier uniques pour une première utilisation du service (enregistrement du client, etc.) se montent à CHF 40.-. Ils sont imputés automatiquement sur la première facture. Chaque nouvelle adresse de facturation compte comme un nouveau dossier.
- d. En temps normal, la formulation d'une réponse prend entre 15 et 30 minutes. Amalthée s'engage à demander l'accord du client avant tout travail de recherche et/ou de rédaction qui pourrait excéder le montant de CHF 160.- (1 heure).
- e. Les frais et débours éventuels (avis d'experts externes, commande de matériel spécifique, déplacements, frais de port, etc.) sont facturés en sus. Ils ne se seront toutefois engagés qu'après accord du client.
- f. Les montants ci-dessus s'entendent hors TVA.
- g. Les factures sont payables à 15 jours.

#### Art. 3 Responsabilité

- a. Amalthée base ses réponses et avis sur la pratique et sur son expérience. Elle s'efforce de préciser ses limites lors des réponses aux questions posées.
- b. Amalthée n'offre pas d'expertise juridique établie par des juristes et décline toute responsabilité en cas de non-conformité avec la loi ou avec la pratique des tribunaux de la région du client (prud'homme par exemple).

Juillet 2009